CONCERTATION CITOYENNE

pour une avenue de Fontcaude apaisée

Carnet de route #2

Restitution du diagnostic en marchant réalisé sur site le samedi 22 janvier 2022

Objectifs de l'atelier

Dresser avec les usagers l'inventaire des problématiques qu'ils rencontrent sur l'avenue de Fontcaude dans leurs déplacements quotidiens : sécurité routière, signalétique, conflits d'usage...

Recueillir la parole des habitants du quartier Fontcaude intéressés par le projet

Co-construire un projet de partage de l'espace public et d'apaisement de la circulation permettant à chaque usager, qu'il soit piéton, avec poussette, cycliste, automobiliste, usager des trottinettes, des transports en commun, de se déplacer dans un espace de circulation dédié, confortable et sécurisé

Retours d'expérience :

En clôture de cette matinée de concertation, nous avons recueilli vos impressions. 20 mots-phares se sont distingués.

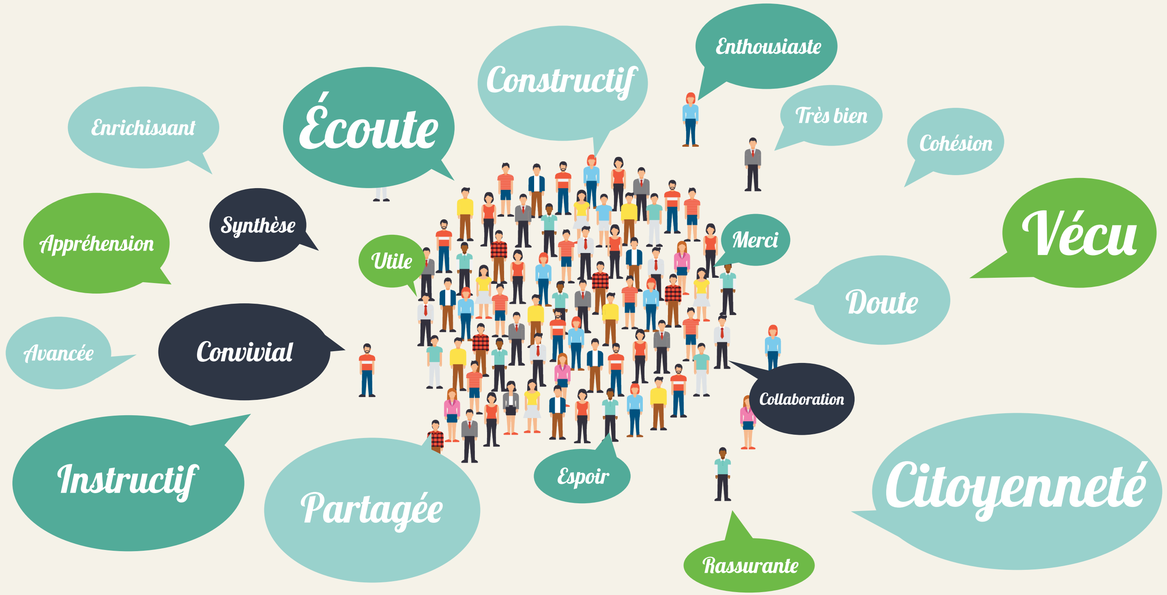

Tronçon n°1

Rue du Perret (rond-point Luther King) > arrêt de bus L25 'Village'

DIAGNOSTIC : VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

Observation générale : La limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée. Les usagers font part d'un sentiment d'insécurité en raison de la pente, de lignes droites incitant à la vitesse, du défaut de visibilité, des croisements bus/voitures et du non-respect des priorités à droite.

Usage non réglementaire du trottoir de droite utilisé par les cyclistes en montée, facteur de risque en sortie de résidences

Virage dangereux en raison de sa conception et de son revêtement glissant

Défaut de visibilité du panneau de limitation à 30 km/h

Passages piétons jugés dangereux car positionnés trop près du rond-point Luther King

Absence de passages piétons réglementaires aux abords des arrêts de bus

Potelets mal positionnés et peu visibles au niveau des passages piétons ou sur les trottoirs, entraînant des risques de chocs pour les piétons et les cyclistes

PROPOSITIONS : VOS PISTES DE SOLUTION

Pour apaiser les vitesses et sensibiliser les usagers

Repenser l'aménagement de la voirie : chicanes, coussins lyonnais, etc.

Implanter sur ce tronçon un radar pédagogique

Renforcer les opérations de sensibilisation et de contrôle sur l'ensemble de l'avenue de Fontcaude pour changer les comportements des automobilistes

Pour développer les itinéraires de mobilité douce

Valoriser les sentiers existants ou aménager de nouvelles connexions pour créer des liaisons cyclables, des parcours de promenade et des cheminements dans la garrigue, par exemple entre l'avenue du Perret et l'Allée des Thermes

Créer une voie cyclable différenciée, continue et sécurisée sur la rive droite du trottoir, en gagnant de l'espace sur la garrigue

Pour optimiser le stationnement

Aménager le parking situé en face du parc Saint-Hubert

Étudier la possibilité de réaménager ce parking et d'y implanter un Point d'Apport Volontaire

Tronçon n°2

Arrêt de bus L25 'Village' > Pôle commercial (croisement)

DIAGNOSTIC : VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

Observation générale : La limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée. Les usagers font part d'un sentiment d'insécurité en raison de la pente, de lignes droites incitant à la vitesse, du défaut de visibilité, des croisements bus/voitures et du non-respect des priorités à droite.

- Absence de passages piétons réglementaires aux abords des arrêts de bus
- Potelets mal positionnés et peu visibles au niveau des passages piétons ou sur les trottoirs, entraînant des risques de chocs pour les piétons et les cyclistes
- Passage piéton débouchant sur un transformateur et sur un trottoir trop étroit
- Sortie de résidence «Village de Fontcaude» dangereuse en raison d'un manque de visibilité
- Absence de ligne blanche dans les virages ou sur les ralentisseurs, incitant à la prise de vitesse
- Mâts d'éclairage publics gênant pour la circulation sur les trottoirs
- Sous-utilisation des places de stationnement public
- Pentes d'approche des ralentisseurs trop basses, sans impact significatif sur la vitesse des automobilistes
- Sous-utilisation des places de stationnement public et tracé inversé des places de stationnement en épi

PROPOSITIONS : VOS PISTES DE SOLUTION

Pour apaiser les vitesses et sensibiliser les usagers

- Repenser l'aménagement de la voirie : chicanes, ralentisseurs, etc.

Pour faciliter et sécuriser le partage de la voirie

- Repenser la sortie de résidence du «Village de Fontcaude»
- Mettre en place un marquage au sol afin de faciliter l'identification des sorties de propriétés privées par les piétons
- Dresser un état des lieux de l'occupation des places de stationnement public pour envisager leur aménagement au profit d'un autre usage, notamment cyclable.

  > Prévoir une consultation dédiée des riverains au sujet d'une éventuelle suppression des places de stationnement.

  > Anticiper la réglementation à venir en 2026, qui imposera la suppression de toutes les places de stationnement avant et après chaque passage piéton

Pour améliorer l'usage des espaces naturels attenants

- Valoriser les sentiers existants ou aménager de nouvelles connexions pour créer des liaisons cyclables, des parcours de promenade et des cheminements dans la garrigue

Pour optimiser le stationnement

- Réaménager la zone de stationnement à proximité des commerces
- Étudier la possibilité de gagner 1 mètre sur la zone de stationnement en épi, au profit des cyclistes
- Implanter des arceaux de stationnement pour les vélos et les deux-roues motorisés devant les commerces
- Étudier la possibilité de créer des «arrêts minute» pour les livraisons

Tronçon n°3

Pôle commercial > Haut de la rue de la Calade (arrêt de bus L25 'Mélanie')

DIAGNOSTIC : VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

Observation générale : La limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée. Les usagers font part d'un sentiment d'insécurité en raison de la pente, de lignes droites incitant à la vitesse, du défaut de visibilité, des croisements bus/voitures et du non-respect des priorités à droite.

- Passages piétons dangereux car peu visibles, en amont et en aval de la rue de la Calade
- Danger pour les cyclistes sur le trottoir de droite en montée, en raison d'un manque de visibilité couplé à la présence de nombreuses sorties d'habitations et de véhicules.
  Aménager une piste cyclable sur ce tronçon de l'avenue semble difficile.
- Vitesse élevée et non respect des priorités à droite au niveau du carrefour des commerces
- Secteur de prise de vitesse
- Circulation difficile dans la rue de la Calade
- Absence de ligne blanche dans les virages ou sur les ralentisseurs, incitant à la prise de vitesse
- Ralentisseurs dangereux, notamment dans le sens de la descente
- Zone de danger pour l'automobiliste ou le cycliste souhaitant tourner à gauche

PROPOSITIONS : VOS PISTES DE SOLUTION

Pour apaiser les vitesses et sensibiliser les usagers

- Repenser l'aménagement de la voirie : chicanes, ralentisseurs, etc.
- Étudier la possibilité de mettre en place un ou des « feux intelligents » ou « feu vert récompense »
- Implanter un radar pédagogique

Pour faciliter et sécuriser le partage de la voirie

- Grande multiplicité des points de vue sur les solutions à apporter rue de la Calade :
- implanter un stop
- mettre en place un sens interdit
- créer « une rue des écoliers » : fermeture de la circulation aux heures d'entrées et sorties de classe, tout en créant une poche de stationnement en amont/en aval de la rue
- Réaménager le départ du chemin menant à l'école Lucie Aubrac, y compris pour les vélos
- Sécuriser et repenser le fonctionnement global du carrefour du golf à proximité des commerces
- Faciliter et sécuriser les croisements des bus et des voitures en récupérant de la place sur la droite de la chaussée en montant
- Positionner un feu tricolore au niveau de l'impasse « Les Jardins de Mélanie »
- Installer en amont une signalétique adaptée (feu, panneau) pour indiquer aux automobilistes les priorités à droite
- Créer un passage piéton supplémentaire à proximité du carrefour avec le haut de la rue de la Calade

Pour améliorer l'usage des espaces environnants

- Valoriser les sentiers existants pour créer des liaisons cyclables, des parcours de promenade et des cheminements dans la garrigue

Pour optimiser le stationnement

- Réaménager ou réinvestir une partie du square de l'Appel du 18 juin pour permettre la création d'une offre complémentaire de stationnement, en remplacement des places éventuellement supprimées dans la section droite de l'avenue et au bénéfice d'une piste cyclable

Tronçon n°4

Haut de la rue de la Calade > arrêt de bus L25 'Hauts de Fontcaude'

DIAGNOSTIC : VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

Observation générale : La limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée. Les usagers font part d'un sentiment d'insécurité en raison de la pente, de lignes droites incitant à la vitesse, du défaut de visibilité, des croisements bus/voitures et du non-respect des priorités à droite.

- Sortie de virage entre l'avenue de Fontcaude et la rue de la Calade incitant les automobilistes à prendre de la vitesse à la sortie de la rue de la Calade
- Défaut de visibilité d'un panneau de signalisation masqué par la végétation
- Tronçon présentant un gabarit plutôt routier constituant un facteur d'excès de vitesse, parfois jusqu'à 70 km/h.
- Absence de marquage au sol rappelant la limitation de vitesse à 30 km/h
- Priorité à droite non-signalée en sortie de la rue de la Colline du Couchant
- Terre-plein végétal entre le trottoir et la chaussée apportant un sentiment de sécurité
- Circulation difficile en poussette sur les trottoirs de la rue de la Colline du Couchant
- Ralentisseurs dangereux (trop hauts) en sortie de la rue de la Colline du Couchant
- Stationnements gênants sur le trottoir

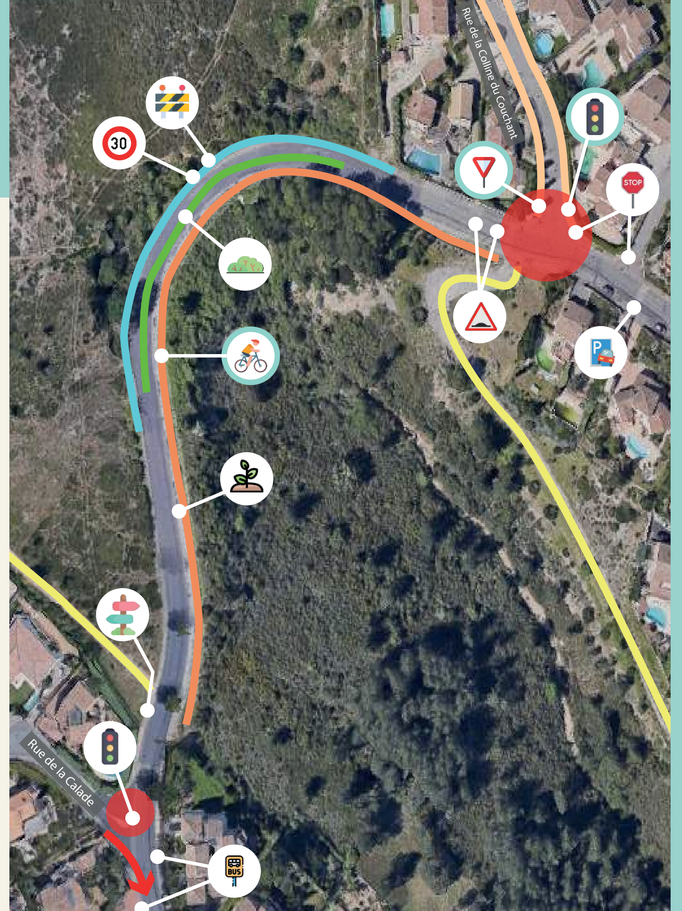

PROPOSITIONS : VOS PISTES DE SOLUTION

Pour apaiser les vitesses et sensibiliser les usagers

- Sécuriser et repenser l'organisation des carrefours rue de la Calade et rue de la Colline du Couchant (feux, stops, priorités, cédez-le-passage)
- Conserver le régime de priorité à droite en haut de la rue de la Calade, mais redessiner le carrefour (enrobé de couleur)
- Créer un aménagement paysager et modifier la glissière de sécurité afin de lui donner un caractère plus urbain

Pour développer et sécuriser les itinéraires de mobilité douce

- Envisager une bande cyclable différenciée, continue et sécurisée dans le sens de la montée à droite, en gagnant de l'espace sur la garrigue
- Sécuriser la déambulation sur le trottoir de gauche, majoritairement emprunté par les familles

Pour améliorer l'usage des espaces environnants

- Valoriser les sentiers existants ou aménager de nouvelles connexions pour créer des liaisons cyclables, des parcours de promenade et des cheminements dans la garrigue par exemple entre l'école Lucie Aubrac et les Thermes de Fontcaude

Tronçon n°5

Arrêt de bus L25 'Hauts de Fontcaude' > Terminus ligne de bus L25

DIAGNOSTIC : VOS OBSERVATIONS SUR LE TERRAIN

Observation générale : La limitation de vitesse à 30 km/h n'est pas respectée. Les usagers font part d'un sentiment d'insécurité en raison de la pente, de lignes droites incitant à la vitesse, du défaut de visibilité, des croisements bus/voitures et du non-respect des priorités à droite.

- Sortie à haut risque (virage sans visibilité) de la rue Émeraude
- Secteur de prise de vitesse, avec ralentisseurs inefficaces
- Zone de stationnement gênant récurrent : des véhicules stationnés bloquent régulièrement l'accès entre le lotissement de la rue des Sources et le chemin de promenade
- Itinéraire longeant le golf apprécié et praticable, mais s'interrompant sur un portillon
- Mâts d'éclairage public gênant pour la circulation sur les trottoirs
- Barrière surplombée par des potelets, qui semble conduire sur un chemin de promenade qui pourrait être exploité
- Barrières de trottoir endommagées au niveau du giratoire Eleanor Roosevelt
- Stationnement parfois gênant du bus au niveau de l'emplacement du terminus
- Potelets mal positionnés et peu visibles au niveau des passages piétons ou sur les trottoirs, entraînant des risques de chocs

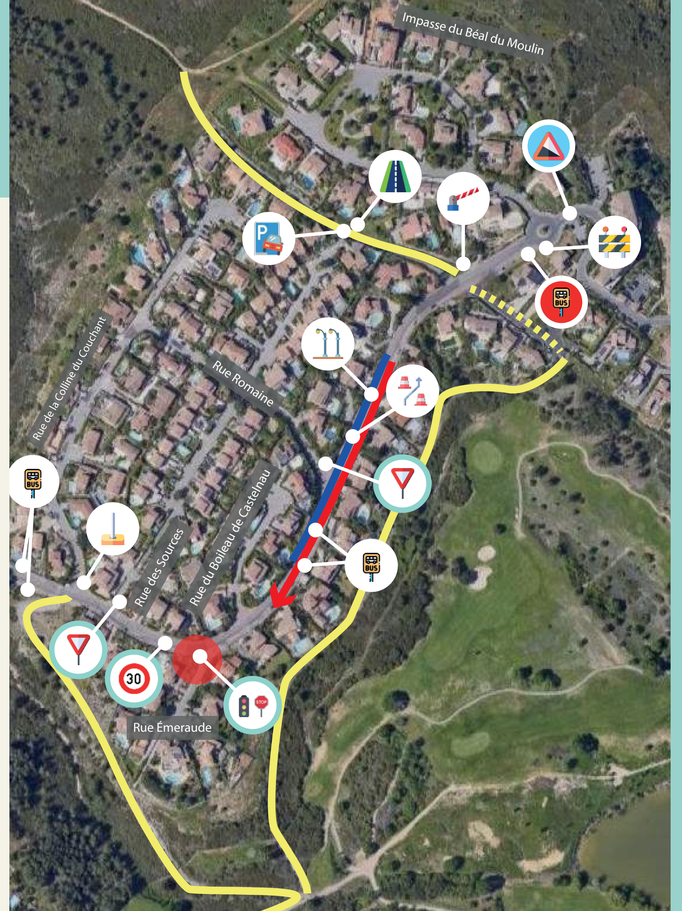

PROPOSITIONS : VOS PISTES DE SOLUTION

Pour apaiser les vitesses et sensibiliser les usagers

- Implanter des dispositifs de réduction de la vitesse sur la section courante (chicanes ?)

Pour sécuriser la circulation

- Signaler la présence des priorités à droite par des panneaux et harmoniser le régime des priorités à droite, selon que l'on débouche d'une voirie de circulation ou d'une impasse
- Implanter un stop sur l'avenue de Fontcaude (proposition des riverains de la rue Émeraude) ou installer un feu tricolore à déclenchement automatique pour sortir de la rue Émeraude
- Renforcer et prioriser la signalétique au sol (symbole 30) et les signalisations lumineuses.
- Sous réserve des possibilités techniques, supprimer les places de stationnement implantées, notamment dans le virage, pour améliorer la visibilité

Pour améliorer l'usage des espaces environnants

- Valoriser les sentiers existants ou aménager de nouvelles connexions pour créer des liaisons cyclables, des parcours de promenade et des cheminements dans la garrigue par exemple entre le bas de la rue Fontdespierre et les Thermes

Sans oublier votre cadre de vie

Au-delà des thématiques prioritaires d'apaisement de la circulation et de valorisation des mobilités douces et actives, vous avez relevé plusieurs autres sujets d'intérêt liés au cadre de vie du quartier Fontcaude. Ces derniers pourront faire l'objet de réflexions complémentaires, indépendamment du projet de réaménagement de l'Avenue de Fontcaude.

Positionnement gênant des Points d'Apport Volontaire

Présence gênante des encombrants déposés une fois par mois par les résidents du «Village de Fontcaude»

Tournées de collecte des ordures ménagères réalisées à 8h30, aux horaires d'ouverture de l'école, sources de conflits d'usages supplémentaires

Entretien des haies, sujettes à débordements gênants et à risque sur les trottoirs

Espaces verts et sentiers utilisés comme des canisettes

Réaménagement ou revalorisation des parcs publics, aujourd'hui sous-utilisés

Murs de clôture donnant sur l'espace public non enduits (code de l'urbanisme)

Présence récurrente de sangliers sur des itinéraires fréquentés par des promeneurs avec enfants ou animaux de compagnie

Visibilité des panneaux d'information de la Ville

Éclairage des trottoirs sur certains tronçons

Absences de bancs aux arrêts de bus

Dégradations et risques de glissade causés par les fruits d'arbousiers

Une expérience collective

24 habitants de Fontcaude, membres du panel, ont participé à cet atelier du 22 janvier 2022. MERCI À EUX !

Merci aux rédacteurs des carnets de terrain :
Elzbieta, Pascale, Ingrid, Océane, Béatrice, Benjamin

Merci à tous les participants :
Valérian, Jean-François, Patrice, Didier, Sabria, Pierrick, Clémentine, Guy, Maryline, Stéphanie, Agnès, François, Pierre, Odette, George, Marjane, Jean-François, Hélène, René, Philippe, Françoise, Yannick, David, Véronique, Laure, Ali, Daniel, Angeline

Ils vous ont accompagné tout au long de la matinée :

- **Justine Blo** et **David Bélénus**, adjoints au Maire de Juvignac
- **Guillaume Schmidt**, technicien de la Métropole de Montpellier
- **Géraud Acquier**, technicien du bureau d'études ITER
- **Béatrice Le Moël**, animatrice du cabinet « Pied Nus »

L'objectif du prochain atelier de concertation

Après un premier atelier de **dialogue** et un deuxième atelier de **diagnostic sur site**, l'objectif de l'atelier #3 consistera à partager les premières pistes d'aménagement pour la nouvelle avenue de Fontcaude.

Dans cette perspective, les équipes du bureau d'études ITER travaillent actuellement à :

- L'analyse et l'évaluation technique des données collectées lors du diagnostic
- La réalisation d'une étude de l'utilisation des places de stationnement public longeant l'Avenue de Fontcaude
- La réalisation d'un document pédagogique permettant de restituer les scénarios d'aménagement envisageables et facilitant les échanges le jour de l'atelier n°3

Rendez-vous le jeudi 2 juin pour un apéro de concertation de 18h30 à 22h à l'Hôtel de Ville